

La commune en première ligne contre les mégots de cigarette

Doullens. La ville lutte depuis 2023 contre les mégots de cigarette avec l'éco-organisme ALCOME et compte continuer cette initiative entre cendriers, pédagogie et recyclage



Ce cendrier sur pied est installé à Doullens dans le cadre de son plan de lutte contre les mégots en collaboration avec l'éco-organisme ALCOME.



Quentin Benoist
Journaliste

qbenoist@courrier-picard.fr

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Aujourd'hui, on trouve en moyenne en France plus d'un mégot (1,3) tous les dix mètres de voirie. Dans les grandes villes, ce sont jusqu'à 4,5 mégots selon une étude officielle réalisée par les pouvoirs publics. Jeter un mégot par terre est possible de 150 euros d'amendes mais dans les faits, cette mesure est peu appliquée. La ville de Doullens a décidé de s'attaquer à ces incivilités de manière pédagogique en collaborant avec l'éco-organisme ALCOME. « On a signé la convention fin 2023 avec ALCOME. Le principe est assez simple, on doit prouver que l'on fait des actions pour réduire le nombre de mégots dans la rue et en échange on reçoit une aide financière », explique Claire Warusfel, adjointe en charge de l'écologie à la mairie de Doullens. Financée par les acteurs de l'industrie et de la distribution du tabac, ALCOME est agréé par le ministère de la Transition écologique. C'est le

premier éco-organisme en Europe dédié à la réduction des mégots sur la voie publique.

Les hotspots, ennemis à combattre

Est-ce que vous savez ce qu'est un hotspot dans une stratégie zéro mégot ? Bureaux de tabac, bars, terrain de foot, ce sont tout les endroits, où l'on peut retrouver une forte concentration de mégots directement jetés sur le mobilier urbain. Une pollution visuelle et environnementale, que la ville de Doullens a décidé de combattre. En réponse, 25 cendriers urbains ont été installés en ville, et trois autres viendront bientôt les rejoindre. En parallèle, 600 cendriers de poche ont été mis à disposition : 100 achetés par la ville, 500 donnés par ALCOME. « On les a mis à des points de distribution un peu partout en ville : à la mairie, au CCAS, à l'office de tourisme et chez les buralistes », détaille l'élu.

Une initiative au coût amorti

Mais au-delà du matériel, c'est aussi sur le terrain de la pédagogie que la ville s'engage. Des affiches et flyers fournis par ALCOME ont été diffusés, notamment dans les bars partenaires. « On en a collé autour de la

mairie et dans les établissements qui jouent le jeu. C'est important pour faire évoluer les comportements », souligne Claire Warusfel.

L'ensemble des dispositifs mis en place représente un coût de 8 102 €. Grâce au soutien d'ALCOME, une large part des dépenses est couverte à hauteur de 1,08 euro par habitant soit 6 300 euros. Mais l'accompagnement de l'éco-organisme va plus loin, il impose également aux collectivités signataires de publier des arrêtés municipaux et de rendre compte des actions menées. « Il y a des conditions à respecter. Ce n'est pas qu'un financement, c'est un véritable partenariat », indique l'adjointe. « Depuis janvier, on a déjà récupéré un sac de 25 litres de mégots, c'est une bonne surprise » ajoute l'élu qui précise que les mégots sont ensuite envoyés pour être recyclés. C'est l'entreprise TchaoMégot située près de Beauvais qui donne une seconde vie à ces mégots en transformant les filtres pour en faire un isolant utilisable, par exemple, dans des doudounes. À l'image d'autres villes comme Albert, qui recyclent les mégots collectés en mobilier urbain, Doullens espère pouvoir continuer cette campagne contre les mégots dans les années à venir. ●